

L'eau, on en parle ?

Réunion publique à Tirepied : 17 avril 2025

Synthèse des échanges avec environ 20 personnes,

Communes représentées : le Grand-Celland, Saint-Brice, Juilley, Tirepied, Saint-Jean de la Haize, le Mesnil-Adelée, Brécey

Thème	Remarque ou question	Réponse
	Contexte	
	Aviez connaissance de ce qu'est un SAGE ?	Le SAGE est connu de 80% des participants
	Diagnostic	
	Trouvez-vous que ces 9 thèmes abordent bien tous les sujets liés à l'eau de notre territoire ?	Oui pour 90% des participants
Qualité d'eau	Pouvez-vous expliquer le mouvement de dégradation de la qualité que vous soulignez et leur cause ?	Cela dépend des paramètres. La pollution microbologique est liée aux habitants, les hydrocarbures aux transports, l'érosion aux pratiques agricoles...
Inondations	Les inondations ne sont pas forcément des catastrophes : inondation à Ponts crée des dégâts, mais l'inondation du lit majeur est une bénédiction, qui permet la recharge de la nappe alluviale. Il faut sortir de l'idée de « lutter » contre les inondations	
	Le PPRI semble décalé et d'une autre époque. Il interdit les obstacles qui empêcheraient l'écoulement du fleuve, alors qu'il faudrait au contraire retenir l'eau le plus possible	Le PPRI s'impose au SAGE
Moulins	Quelle est la position de la CLE sur l'hydro-électricité ? Les moulins présentent un intérêt pour limiter les inondations	Le constat de la valeur patrimoniale des moulins est partagé. On ne considère pas que le moulin par nature est un obstacle à la continuité. Il y a de nombreuses configurations de moulins avec un ou plusieurs biefs (bief : canal qui permet la dérivation d'une partie des

		eaux du cours d'eau vers le moulin, généralement régulé par un vannage)
	Comment est la qualité des eaux de baignade, à l'interface terre-mer?	<p>C'est le même paramètre, la bactériologie qui est déclassant pour les usages de la baie essentiels à l'économie du territoire : la baignade et les productions conchylicoles. Des travaux importants ont été engagés depuis de nombreuses années pour résorber les dysfonctionnements des stations d'épuration, des réseaux de collecte, et des postes de refoulement. La gestion par temps de pluie reste délicate à gérer, avec ponctuellement des débordements de postes.</p> <p>Le pavillon bleu garantit la qualité de l'eau de baignade depuis 10 ans. La stations de Granville et Avranches sont bien équipées et surveillées, ce qui permet de fermer la plage préventivement en cas de risque de pollution. Par ailleurs les déchets de l'exploitation mytilicoles laissés sur l'estran dégradent la qualité de l'eau.</p> <p>Les oiseaux marins et leurs déjections quand ils se regroupent à marée basse sont également une source de pollution, mais qu'on peut difficilement maîtriser</p> <p>En plus des travaux, de nombreux contrôles sont réalisés, un renouvellement permanent des réseaux, ce qui se traduit par une amélioration continue de la qualité de l'eau</p>
	L'agriculture occupe 85% du territoire : il manque une vision sociologique, avec la question du renouvellement des générations	Cela fait partie des questionnements dans la phase scénario tendanciel, sans SAGE
	Nitrates, pesticides, est ce que l'eau est de bonne qualité, avec toutes les lois qui changent ?	<p>L'eau potable fait l'objet de nombreux contrôle, elle est sure.</p> <p>Dans aucun sous-bassin la teneur en nitrates ne dépasse 50mg/l, qui est la limite de potabilisation à partir des cours d'eau. La plupart des analyses sont entre 25 et 50 mg/l</p> <p>Les phytosanitaires sont également présent, mais à faible teneur. Cependant, ils se dégradent en de nombreuses molécules « filles ». On voit donc apparaitre une pollution, parce qu'on ne les mesurait pas avant. Dans les eaux souterraines, âgées d'une quinzaine d'années, on peut donc mesurer un cocktail de molécules de dégradation de produits phytosanitaires dont certains ne sont plus utilisés</p>

	Les résidus médicamenteux sont aussi présents et ont un impact sur la vie piscicole.	On a une mauvaise connaissance de cette contamination
	On a l'impression que les eaux sont de plus en plus traitées	En effet, les normes sont de plus en plus exigeantes, ce qui nécessite un traitement de plus en plus poussé
	Sans SAGE	
	Dans l'évolution agricole, on voit une concentration des élevages, de plus en plus hors-sol, avec les épandages nécessaires.	C'est un fait. Il y a moins de repreneurs, un besoin de grossissement des exploitations, c'est pourquoi la CLE s'interroge sur les possibilités de soutenir l'élevage et les paysages associés. Le SAGE ne peut révolutionner un mouvement de fond, mais on peut améliorer la formation, propose des Paiements pur services Environnementaux...
	Connait-on tous les forages ?	La connaissance des ressources souterraines et de leurs usages est une réelle préoccupation. On n'a pas de chiffres réels sur les volumes nécessaires à l'élevage. Si le forage d'un exploitant vient à tarir, on ne sait pas si on a la capacité de l'alimenter en eau potable, et a fortiori, si cela arrive sur plusieurs exploitations au même moment.
	Une exploitation ICPE doit avoir un compteur. Tout regroupement d'exploitation aboutit à devenir ICPE. Les petites exploitations étaient soumises à peu de réglementation et peu de contrôle.	ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Plus une exploitation est importante en termes d'effectifs d'animaux, plus le niveau d'exigence réglementaire et de contrôle est important La réglementation, en imposant plusieurs mois de stockage des effluents d'élevage, a permis la maîtrise des pollutions ponctuelles sur les sièges d'exploitations, et permis de mieux adapter leur épandage aux besoins des cultures.
	La réglementation sur les épandages permet d'ajouter de l'azote minéral à l'azote organique. Il faudrait demander de revoir ces plafonds pour permettre l'épandage de plus d'azote organique, l'azote minéral étant utilisé avec parcimonie, vu son prix qui s'est envolé ces dernières années.	Le SAGE ne peut pas modifier les règles nationales
	Les mesures de Natura 2000 prévoyaient de limiter à 1.2 UGB/ha même en bio, ce qui est inadapté à la pousse de l'herbe et au besoin des éleveurs.	

	La petite méthanisation est une solution pour traiter les effluents d'élevage	
	est-ce que ces évolutions du territoire vous inquiètent ?	90% oui
	Stratégie	
	Etes vous d'accord sur cette stratégie ?	Oui globalement
	Certains SAGEs ont interdit l'utilisation de l'épaveuse par les gestionnaires de voiries pour l'entretien des haies	Ce n'est peut être pas le rôle du SAGE de définir quel est le matériel adapté à tel usage. La CLE s'oriente plutôt vers la sensibilisation et la formation des gestionnaires à la gestion des bords de route.
	Le bonus haie de la PAC aurait dû permettre aux agriculteurs de bénéficier d'aide en contrepartie d'un entretien raisonné de leurs haies. La complexité du dossier a conduit les agriculteurs à ne pas s'en saisir pour éviter toute erreur et décote de prime.	
	Odyssee souhaiterait proposer un PSE cours d'eau pour rétribuer l'entretien des bords de cours d'eau	
	Il manque le lien entre le fleuve et la baie. Le niveau du sol de la baie est monté de 3m depuis le Moyen-âge et cela va continuer, puisque la marée apporte plus de sédiments qu'elle n'en ramène. Cela a une influence sur les fleuves et leur écoulement qui ralentit, accélérant le dépôt des sédiments qu'ils transportent.	C'est vrai pour la partie basse du bassin versant qui est effectivement soumis à l'influence de la mer.
	Le projet de prise d'eau sur la Sée, et le projet de ré-utilisation des eaux usées de Granville va réduire le flux d'eau dans la baie, de la même façon qu'une part de l'eau pompée dans le Couesnon est rejeté dans la Vilaine.	Le devenir du projet de prise d'eau sur la Sée dépendra de l'étude des volumes prélevables en cours, portée par le SDEAU50. Dans tous les cas, le rejet reste dans la baie.
	La Sée se jette dans la baie au sud de Tombelaine Les lâchers du barrage sur le Couesnon bloquent la Sélune et la Sée au Sud,	La sédimentation se fait plutôt au Nord avec une extension des herbues, tandis que d'autres ont disparus au sud. L'interSAGE organise un forum de la Baie le 12 septembre pour partager avec les acteurs de la gestion de l'eau l'état des connaissances sur la sédimentation/érosion de la baie et les besoins en eau douce

		Il faut être réaliste : l'organisation actuelle de la distribution de l'eau table ne pourra pas résister au changement climatique. Il faudra recentrer l'usage de l'eau potable sur les usages sanitaires. On voit qu'on n'est pas prêt à gérer la pénurie. En 2022, on était aux limites du système. Il nous faudra trouver un bouquet de solutions, diversifier les points de prélèvements, mieux connaître les usages...
	Et après	
	La nouvelle association « Nature en baie » souhaiterait faire partie de la CLE	C'est au préfet de la Manche qu'il faut adresser la demande. Néanmoins l'association peut être associée aux travaux des commissions, comme d'autres l'ont été. Par ailleurs toutes les bonnes volontés pourront être mobilisées pour la mise en œuvre du SAGE
	Le PLUI de la communauté d'Agglomération Mont Saint Michel va bientôt démarrer, et les dispositions du SAGE serviront de référence.	
	Conclusion	
		Le SAGE est un sujet complet, c'est difficile de tout voir d'un coup. Vous pouvez faire part de vos arguments à tête reposée, après avoir pris connaissance des documents
	échanges	
	On parle de subventionner les agriculteurs, mais il faudrait aussi surveiller ce qui est réglementé. Les haies continuent de tomber.	
	L'ancienne filature du Petit Aunay organise le 29 juin une journée de sensibilisation du public à la biodiversité et propose que le SAGE puisse être présent	